



Lou Liame

Le lien de Saint Pierre

Octobre 2021

N° 11

Éditorial

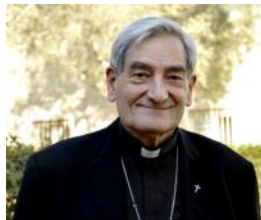
Editorial de Monseigneur l'Archevêque

« Je voudrais parcourir la terre, je voudrais être missionnaire ». Ces paroles de la petite Thérèse de Lisieux pourraient être mises en exergue du Congrès Mission qui s'ouvre ce 1 octobre à Marseille, le jour de sa fête. Elle écrivait encore : « Je voudrais en même temps annoncer l'Évangile dans les cinq parties du monde et jusque dans les îles les plus reculées ». Et Thérèse fut missionnaire, elle a été déclarée « patronne des missions », ses reliques ont parcouru la terre et rassemblé les foules jusque dans les terres les plus lointaines.

L'heure est pour nous à la mission et nous pouvons nous réjouir du succès du Congrès Mission qui accueillera près de 2000 participants ce week-end à la Major, dont quelques centaines de notre diocèse d'Aix et Arles. Un Congrès national démultiplié cette année en près de 10 villes en France. Le mandat missionnaire de Jésus résonnera avec force : « Allez dans le monde entier. Proclamez l'Évangile à toute la Création » (Marc 16,15).

Une date importante sera aussi celle du lancement d'un synode par le pape François le 10 octobre à Rome. Le Saint-Père fait un grand rêve... de prophète ! Voyant la planète globalisée se fracturer de toutes part et menacer la paix, il invite les catholiques et tous les hommes et femmes de bonne volonté à cheminer ensemble, à apprendre à s'écouter et à écouter l'Esprit Saint, véritable acteur de l'histoire humaine. Le dimanche 17 octobre, à la cathédrale et dans toutes les paroisses, nous donnerons le signal de départ pour notre diocèse d'Aix et Arles.

Ce mois d'octobre sera aussi le temps d'une épreuve de vérité. La commission créée à l'initiative des évêques de France, présidée en toute indépendance par Monsieur Jean-Marie Sauvé, ancien président du Conseil d'Etat, publiera son rapport sur les abus sexuels commis par des clercs en France. Ce rapport sera douloureux. Cette douleur est d'abord et avant tout celle des enfants victimes et de tous ceux qui ont été touchés par les crimes commis. Je vous invite à accueillir ce rapport en pensant d'abord à l'épreuve des enfants, victimes aujourd'hui adultes, toujours blessées, jamais guéries. Ce rapport nous touchera profondément, il suscitera en nous des sentiments divers, de la colère à la tristesse, du dégoût à la compassion, du rejet de l'Église au cri vers Dieu... Accueillons et écoutons. Je vous invite aussi à prier le Seigneur des miséricordes et à répondre aux appels à la prière dans vos paroisses et vos communautés.



« Seigneur nous te confions toutes les personnes qui ont subi des violences et agressions sexuelles dans l'Église ; que dans leur épreuve, elles puissent toujours compter sur ton appui et notre soutien. Qu'à l'image de ton Fils, nous prenions soin des plus petits et des plus fragiles pour faire de notre Église une « maison sûre ».

+ Mgr Christophe DUFOUR
Archevêque d'Aix et Arles

Le 1^{er} octobre 2021, en la fête de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

Le saviez-vous ? Octobre, le mois du Rosaire

Nous avons souvent un chapelet dans notre poche, accroché à un rétroviseur de voiture, ou suspendu près de notre lit. Mais plus qu'un objet décoratif ou un grigri, c'est surtout un outil pour la prière ! Une prière qui est très aimée par les chrétiens. Au sens strict, le chapelet est un « petit chapeau ». On avait en effet coutume, au Moyen Age, de couronner de roses les statues de la Vierge, chaque **rose** symbolisant une **prière**, d'où le mot de **rosaire**.

Un rosaire comprend 150 *Je vous salue Marie*, qui rappellent les 150 Psaumes. C'est une forme de prière répétitive et très simple, durant laquelle on médite sur la place de Marie dans le mystère du Salut, pour s'y associer. De ce fait, cette prière n'est pas si répétitive que cela : elle est **méditation**, accueil du mystère de Dieu qui touche et rejoint nos vies.

Dans la récitation du chapelet, (5 dizaines), chaque *mystère* est annoncé ou médité et suivi d'une *dizaine* de chapelet. Pour ne pas perdre le compte, les fidèles utilisaient un collier de cent cinquante grains,

nommé « patenôtre », qui est à l'origine des chapelets actuels. Le rosaire a longtemps compté **quinze mystères**, répartis en trois séries : les mystères joyeux, douloureux et glorieux. Jean-Paul II a rajouté en 2002 **cinq nouveaux mystères** : les mystères lumineux.

« C'est une prière merveilleuse de simplicité et de profondeur. »

Saint Jean-Paul II

Des mystères qui nous conduisent à Jésus

« Quand nous partageons l'**humilité** de Marie, nous sommes sûrs que Jésus est présent dans notre vie et qu'il peut tout. Alors, comme celle de Marie, notre âme est enracinée dans une **paix profonde** et pleine d'une **espérance contagieuse**. » C'est ainsi que médite Don Pascal-André dans le magazine de la Communauté St-Martin du mois d'octobre. C'est cela notre chapelet, si simple et si grand.

Les mystères joyeux rappellent et contemplent le mystère de la naissance et l'enfance de Jésus. →

Ce sont l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, la Présentation de Jésus au Temple, le Recouvrement de Jésus.

Les mystères lumineux ont été introduits par Jean-Paul II en 2002. Ils sont tout entiers centrés sur la personne de Jésus, au moment de son Baptême au Jourdain, dans son autorévélation aux noces de Cana, dans l'annonce du Royaume de Dieu avec l'invitation à la conversion, dans sa Transfiguration et enfin, dans l'institution de l'Eucharistie.

Les mystères douloureux sont associés à la Passion et à la mort de Jésus : L'agonie de Jésus au jardin des Oliviers, la Flagellation, le Couronnement d'épines, le Portement de la Croix, Crucifiement et la Mort de Jésus sur la Croix.

Les mystères glorieux méditent tour à tour : la Résurrection de Jésus, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption de Marie, le Couronnement de Marie dans le Ciel.

D'où vient cette prière ?

Le « *Je vous salue Marie* » est né peu à peu dans la piété de l'Eglise, à partir des paroles de l'Evangile de Luc, pour ne se fixer dans sa forme définitive que vers 1500. Pourtant, dès le XII^{ème} siècle, saint Bernard contribue à développer cette prière sous la forme naissante du chapelet ou du rosaire.

En 1883, le pape Léon XIII décrète solennellement que le mois d'octobre de cette année-là sera entièrement consacré à « la sainte Reine du Rosaire ». Depuis, le mois d'octobre est appelé le **mois du rosaire**. Comme Saint Jean Paul II le disait : « *Dans cette prière, nous répétons de multiples fois les paroles de l'Archange et d'Élisabeth à la Vierge Marie. Toute l'Église s'associe à ces paroles.* » En même temps, nous pouvons rassembler dans ces dizaines du Rosaire tous les événements de notre vie individuelle ou familiale, de la vie de notre pays, de l'Église, de l'humanité, ceux qui nous sont les plus proches, qui nous tiennent le plus à cœur.

A **Simiane**, durant tout le mois d'octobre, la prière du chapelet sera priée **chaque dimanche à 9h45**. Venez découvrir cette forme de prière si belle et si simple !

Fête de la Saint Germain



Notre année pastorale a commencé par une journée radieuse de pèlerinage à St Germain, avec la bénédiction des cartables des jeunes et des animaux, où de plus en plus de monde se retrouve chaque année auprès de ce saint cher à notre village.

Un merci tout particulier à Sébastien Konig, voisin de la chapelle, pour la très belle grille en fer pour la niche de la façade qu'il a réalisée, pièce unique, tout comme la croix dans le chœur, et les ferronneries de la cloche qu'il avait déjà offerte par le passé. Bientôt, une

belle croix de pierre viendra coiffer le faîte de la toiture. Elle a été bénie au début de la messe en plein air. Nous portons aussi le projet d'ouvrir plus régulièrement la chapelle.



La paroisse et votre marché de Noël

A partir du troisième dimanche de novembre, ainsi qu'à l'occasion de la journée paroissiale du 28 novembre, et encore au marché de Noël de notre village les 3-4-5 décembre, vous pourrez vous procurer de beaux cadeaux de Noël (cuvée paroissiale spéciale de vin rouge, objets d'artisanat, douceurs et sucreries, etc.) qui seront vendus au profit des projets de la paroisse.

Notez-le bien, pour privilégier la paroisse dans vos achats de Noël, et faire ainsi une bonne action en faisant des heureux !

Des nouvelles des travaux de l'église

Le mois de septembre a vu les fissures du presbytère s'aggraver de manière très inquiétante. Certaines se sont ouvertes de plus d'un millimètre et demi, et une partie du plafond du deuxième étage du presbytère s'est écroulé. D'autres morceaux ne demandent qu'à tomber, retenus par des étais de fortune. La situation continue de se dégrader, et nous attendons toujours les décisions de l'assurance, qui a enfin fait réaliser les derniers compléments d'analyse de sols qui manquaient encore.

Au début du mois d'octobre, la commission immobilière de la paroisse doit être reçue par M. le Maire, pour réitérer son partenariat vigilant aux travaux urgents de confortements en sous-œuvre qui ne peuvent plus être différés. C'est la même dégradation spectaculaire qui est observée dans la grande sacristie. Il nous faut maintenant en sauver le mobilier avant que ce ne soit trop tard, pour démolir ensuite les deux murs dangereux, et la rebâtir à l'identique avec des fondations et des matériaux plus solides, tout en l'aménageant de manière plus commode (en la mettant au même niveau que le chœur de l'église, et en y mettant des toilettes jusque-là manquants). La mairie, propriétaire et décisionnaire nous a manifesté son intention d'aller rapidement en ce sens, pour sauver un fleuron patrimonial de notre village.

Pour la toiture de l'église, il reste à poser le cadre et la fenêtre nord réouverte au-dessus du chœur. Cela devrait être réalisé dans les prochains jours, et le chantier être donc terminé.

La paroisse s'est dotée d'un chasublier en chêne, d'occasion, trouvé par M. le Curé à moindres frais. Installé dans la sacristie provisoire sous le clocher, tous les ornements anciens y ont été soigneusement rangés par l'équipe de la sacristie. Nous travaillons également avec un simianais spécialisé qui a proposé son aide, à optimiser le système actuel de la sonorisation de l'église qui laisse vraiment à désirer. A suivre !

Dons et legs à l'Église

Des solutions innovantes pour soutenir l'Église tout en préservant sa famille

A la suite de demandes sur le sujet, une **réunion d'information** est proposée par une équipe du diocèse, dont un notaire, à **l'église de Simiane le jeudi 21 octobre à 15h**.

Quels que soient sa situation familiale et son patrimoine, il y a toujours une solution juridiquement et fiscalement appropriée, qui protège sa famille et soutient l'Église.

En particulier, pour les personnes sans descendance directe, la formule du « legs à charge » garantit à minima les mêmes droits à ses neveux ou héritiers et permet de soutenir son Église.

Cette table ronde sera l'occasion de répondre aux questions que vous vous posez en matière de transmission de patrimoine pour vous-même ou des personnes de votre entourage.

Si vous ne pouvez y participer, vous pouvez contacter en toute confidentialité le service legs et donations du diocèse :

legs@catho-aixarles.fr – 04.42.17.58.15

Intervention de Mgr Aveline, Archevêque de Marseille, au sujet de la publication du rapport sur les abus sexuels dans l'Église.

Le 5 octobre, M. Jean-Marc Sauvé, président de la Ciase, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, remettra publiquement aux évêques de France et aux supérieurs des congrégations religieuses le rapport que l'Église lui a commandé, il y a trois ans.

À l'heure où j'écris ces lignes, je n'ai pas encore eu connaissance du contenu de ce rapport mais je sais qu'il constituera une épreuve de vérité pour tout le corps ecclésial. « *Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance* » (1 Co. 12, 26) : nos pensées, notre soutien et nos prières vont avant tout vers les personnes victimes, qui ont été abusées au sein même de l'Église. Celle-ci, qui aurait dû être pour elles un milieu sûr et protecteur, s'est transformée en lieu de danger et de honte, de blessure et de crime. On ne commence à le comprendre vraiment que lorsqu'on écoute le récit de ces personnes victimes. Il faut d'abord se taire et écouter. Être sidéré. Ressentir le dégoût, la violence, l'immense détresse qui monte de ces vies abîmées ou détruites par ceux-là mêmes qui étaient chargés d'en prendre soin. Personnellement, j'ai été profondément atteint par le récit des personnes que j'ai reçues et écoutées. Comment ne pas l'être, quand on prend conscience de ces abus qui ne sont pas tous sexuels, mais qui commencent dès que des personnes ayant autorité, qui plus est une autorité religieuse, manipulent et asservissent des consciences, des corps et des âmes ? Et je dois à la vérité de dire que ce qui m'a le plus bouleversé, c'est de sentir chez certaines de ces personnes un amour intact du Christ et de son Évangile, et même le désir de retrouver confiance en l'Église, pour peu que celle-ci reconnaisse humblement ses fautes et ses manquements, ses silences et ses complicités, et qu'elle confesse en vérité qu'elle a péché, par action et par omission.

Depuis plusieurs années, les évêques de France ont commencé à avancer sur ce chemin de vérité. C'est ainsi que fut décidée, en novembre 2018, la création d'une Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase). La Conférence des religieux et religieuses de France (Corref) s'est immédiatement associée à cette démarche. Depuis, la Ciase a travaillé dans trois directions : recueillir les témoignages afin d'établir les faits ; tenter de comprendre pour-

quoi et comment de tels drames ont pu se produire au sein de l'Église et de quelles manières ils ont été traités ; dresser le bilan de l'action de l'Église contre la pédocriminalité et faire des recommandations pour l'avenir.

Dès novembre 2018, sans attendre la sortie du rapport de la Ciase, les évêques ont commencé un travail de fond qui s'est déjà concrétisé à travers quelques décisions importantes, soit du point de vue du rapport à la justice (civile et canonique), avec notamment la création d'un tribunal pénal canonique national ; soit en ce qui concerne l'assistance aux personnes victimes, à la fois pour assurer et faciliter le recueil de leur parole et leur écoute, et pour contribuer, y compris financièrement, à leur reconstruction ; soit encore par la mise en place de mesures de prévention (cellules d'écoute, formation des séminaristes, création d'un service national dédié à la protection des mineurs, etc.) ; soit enfin par des mesures susceptibles de marquer la reconnaissance et la mémoire de ce qui s'est passé, afin que cela ne se reproduise plus.

Ces décisions seront rapidement mises en œuvre, en tenant compte néanmoins des recommandations que fera la Ciase, soit pour en affiner la teneur, soit pour en ajouter d'autres. Il importe maintenant que tout le Peuple de Dieu prenne conscience de ce qui nous est arrivé et s'engage à tout faire pour que cela ne se reproduise plus. « *L'ampleur et la gravité des faits exigent que nous réagissions de manière globale et communautaire* », écrivait en août 2018 le Pape François dans sa Lettre au Peuple de Dieu. Il poursuivait : « *S'il est important et nécessaire pour tout chemin de conversion de prendre connaissance de ce qui s'est passé, cela n'est pourtant pas suffisant. Aujourd'hui nous avons à relever le défi, en tant que Peuple de Dieu, d'assumer la douleur de nos frères blessés dans leur chair et leur esprit.* »

La publication du rapport de la Ciase constituera sans nul doute un moment difficile pour les personnes victimes et une épreuve pour toute l'Église. Mais on ne grandit pas en refusant de regarder la vérité en face. Ces crimes ne nous laissent pas indemnes et jettent un voile de honte sur notre famille. C'est vrai, les péchés de quelques-uns sont retombés sur nous tous. Pour autant, on ne peut s'en tirer à bon compte en rejetant simplement la faute sur les auteurs de crimes, comme si le corps entier ne devait lutter contre ce mal qui peut prendre bien des formes avant de devenir criminel. Lutter en ayant le courage de demander pardon. Lutter en détectant les complicités et les engrenages qui conduisent au mépris de la vie des autres, surtout des plus vulnérables. Lutter en veillant à la formation préventive de tous ceux qui travaillent avec des jeunes et des enfants. Lutter en prenant sa part du travail de reconstruction humaine de ceux qui ont été victimes de tels actes et dont la douleur, même si elle fut longtemps enfouie, ne sera jamais prescrite. Lutter en continuant de croire en la bonté originelle de l'être humain, une bonté que le péché peut défigurer mais qu'il ne peut pas entièrement détruire. Lutter en refusant la vindicte contre les coupables, lui préférant la justice et l'espoir d'un pardon que seules les victimes peuvent accorder.

Paradoxe et mystère de l'Église, comme l'écrivait jadis Henri de Lubac ! Une Église trop sale pour être idolâtrée et cependant plus vraie dans l'aveu de son péché. Une Église blessée dans ses enfants victimes. Une Église trahie par ceux à qui elle faisait confiance. Une Église appelée à se recentrer sur l'essentiel : le Christ Jésus qui, malgré le paradoxe de ses faiblesses, a voulu l'associer à Son mystère. « *Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, dit le Seigneur, c'est à moi que vous l'avez fait* ». Regardons l'humilité de Dieu... Et demandons-lui la grâce dont nous avons besoin pour traverser l'épreuve et permettre à l'Église d'être de nouveau un lieu accueillant et sûr, humble et vrai.

+ Jean-Marc AVELINE
24 septembre 2021



À vos agendas !



Mardi 5 octobre : Journée de travail de rentrée des prêtres du diocèse au Domaine de Petite

Jeudi 7 octobre : fête de Notre Dame du Rosaire. Chapelet à 17h30, messe à 18h00, suivie de l'Adoration et du salut du Très Saint Sacrement

Samedi 9 octobre : Sortie paroissiale à la découverte du domaine viticole de l'Attilon, en pleine Camargue entre Port Saint Louis du Rhône et Arles. Rendez-vous à 15h00 sur place (Domaine Attilon, 13104 Mas-Thibert). Chacun y va par ses propres moyens, co-voiturage encouragé ! C'est de ce domaine que proviendra le vin qui sera proposé au marché de Noël de la paroisse.

Dimanche 10 octobre : Messe des familles à 10h30

Samedi 16 - Dimanche 17 octobre : pèlerinage des Provençaux aux Saintes Maries de la Mer. Votre curé en est un des prédicateurs, en français et en langue provençale. Le dimanche après-midi, cérémonie de la remontée des Châsses à 15h30. Un grand moment de ferveur pour cette tradition très spectaculaire ! Attention, venir en avance pour avoir des places dans le sanctuaire !

Lundi 18 octobre : Fête de Saint Luc, patron de notre Séminaire diocésain. Le P. Bastien y représentera la paroisse, qui s'est vu confier Oscar et Brice, nos deux propédeutes.

Mardi 19 octobre : Messe à la maison de retraite *Korian* à 15h00.

Jeudi 21 octobre : Réunion d'informations sur les legs, ouverte à tous, à l'église à 15h00.

Vendredi 22 octobre : après la messe de 8h30 : grand ménage dans l'église (amener des aspirateurs).

Agenda spécial TOUSSAINT

Lundi 1^{er} novembre : Solennité de Toussaint

Grand-Messe solennelle des Familles à 10h30, suivie de la procession vers le cimetière. Au cimetière, accueil de la Bonne nouvelle de la Résurrection, et bénédiction des tombes. Après la prière commune, les caveaux de chaque famille qui le désire pourront être bénis individuellement.

Mardi 2 novembre : Messe pour tous les fidèles défunts à 18h30

Requiescat in pace

Au moment de publier notre journal, nous apprenons la mort de Marie-Landry Milandou, à l'âge de 44 ans, époux d'Alix qui vient habituellement le dimanche à la paroisse avec leur petite Flora.

Après plusieurs semaines d'hospitalisation, Il laisse deux enfants et une jeune épouse à qui la paroisse veut manifester tout son soutien et sa proximité dans la prière en ces circonstances terribles.

Que le Seigneur les entoure de sa force pour traverser ces heures et leur donne la certitude de son Espérance.

La rentrée du caté et de l'aumônerie



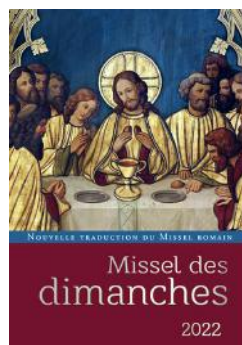
Des enfants de plus en plus nombreux prennent le chemin du caté et de l'aumônerie à Simiane. Bienvenue aux nouvelles familles. Il est encore possible de s'inscrire et d'inviter des amis.



Merci aux parents qui ont pris le temps de venir à la réunion du mercredi 29 septembre au soir (ou qui avaient pris le temps de prévenir de leur absence). Ce fut une très belle soirée, et une belle marque de considération pour le travail de notre très belle équipe de bénévoles au service de la croissance spirituelle de notre jeunesse.



Missel des Dimanches en précommande !



Il est encore possible de passer commande auprès de l'accueil paroissial (chaque samedi de 10h à 11h30 au presbytère) des Missels des Dimanches 2022. C'est une belle aide pour être guidé dimanche après dimanche dans la Parole de Dieu, se nourrir spirituellement, et... apprendre peu à peu les différentes prières de la messe qui connaissent quelques modifications à partir du premier dimanche de l'avent 2021 !

Paroisse Catholique Saint Pierre ès Liens

4 route de Mimet
13109 Simiane-Collongue

☎ 04 42 22 62 33

courriel : paroisse.simiane@gmail.com

Retrouvez-nous sur Facebook sur la page **Paroisse de Simiane !**